

***Handicap, lecture et bibliothèques.* Paris, Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations, 1990. 146 p.**

Sophie Janik

Volume 37, numéro 1, janvier-mars 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028415ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028415ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Janik, S. (1991). Compte rendu de [*Handicap, lecture et bibliothèques*. Paris, Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations, 1990. 146 p.] *Documentation et bibliothèques*, 37(1), 43-43.
<https://doi.org/10.7202/1028415ar>

Les lignes directrices identifient, s'il y a lieu, les causes de l'absence des services appropriés, proposent les mesures à prendre pour assurer ces services et suggèrent aux bibliothèques des actions à entreprendre pour satisfaire les besoins documentaires des usagers qui ont des caractéristiques spécifiques. Un questionnaire d'orientation et une bibliographie succincte terminent ce document bilingue que chaque bibliothèque devrait acquérir et prendre en considération dans l'organisation de ses services.

Sophie Janik

Office des personnes handicapées
du Québec
Drummondville

Handicap, lecture et bibliothèques.
Paris, Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations, 1990. 146 p.

Voilà un des rares ouvrages en français portant sur l'accès des personnes handicapées aux services des bibliothèques. Il s'agit des Actes du colloque organisé en 1988 par la Bibliothèque universitaire et la Mission handicap de l'Université de Paris X-Nanterre. Ce colloque conviait chercheurs, bibliothécaires et utilisateurs français, belges et allemands à réfléchir et à proposer des actions communes facilitant l'accès des personnes handicapées à l'information, à la culture, bref à tout savoir dont elles ont besoin pour étudier et exercer leur profession.

Après s'être penchés sur les aspects psychologiques, sociaux et juridiques du processus d'intégration, les conférenciers ont abordé la problématique d'accès aux études supérieures des étudiants ayant des déficiences visuelle ou auditive. Or, c'est la bibliothèque qui constitue le lieu privilégié de la diffusion de l'information. C'est pourquoi la troisième partie des Actes, la plus volumineuse, est consacrée à la présence des usagers handicapés dans les bibliothèques. Y sont présentés, entre autres, les résultats d'une enquête portant sur l'accueil des étudiants handicapés dans les bibliothèques universitaires françaises. On y signale, par exemple, le manque de livres en gros caractères et en braille et le peu d'intérêt porté à la sensibi-

lisation du personnel. Il y a aussi des réalisations et initiatives heureuses telles que l'accessibilité physique des locaux, les contacts établis avec des associations des personnes handicapées, les facilités de prêt consenties aux étudiants ayant des limitations, la création d'une sonothèque, etc.

Les bibliothécaires québécois voulant évaluer l'adaptation de leurs services pourront s'inspirer de deux questionnaires inclus dans les Actes. Est aussi digne d'intérêt la démarche décrivant les actions entreprises par la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou pour permettre aux personnes déficientes visuelles d'utiliser les ressources de la bibliothèque tout en mettant en oeuvre leur potentiel et en respectant leur autonomie.

Mais c'est la conception d'un stage de formation destiné à sensibiliser les bibliothécaires à l'accueil des usagers handicapés qui constitue, à notre avis, le point le plus intéressant de ces Actes. Cette initiative nouvelle relevant d'un urgent devoir d'équité et témoignant du progrès du mouvement d'intégration sociale est l'oeuvre des chercheurs du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations.

Il ne nous reste qu'à souhaiter que le milieu documentaire québécois puisse travailler dans la même direction.

Sophie Janik

Office des personnes handicapées
du Québec
Drummondville

BOURGET, Manon, CHIASSON, Robert et MORIN, Marie-Josée. L'indispensable en documentation; les outils de travail. La Pocatière, Documentor; Drummondville, Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec, 1990. VIII, 201 p.

Comme le disent les auteurs, « *L'indispensable en documentation* est une bibliographie annotée de plus de 250 outils de travail utilisés régulièrement dans les organismes documentaires québécois. Mais c'est d'abord et avant tout un manuel qui expose les notions

essentielles sur les opérations documentaires où les outils de travail sont requis ».

Les trois auteurs nous sont présentés ainsi: Manon Bourget, technicienne en documentation, est responsable du Centre de documentation de Québec et de la gestion des documents au ministère du Tourisme; Robert Chiasson, bibliothécaire, est professeur en techniques de la documentation au Collège François-Xavier-Garneau et coordonnateur d'édition chez Documentor; et enfin, Marie-Josée Morin vient de compléter un baccalauréat en administration des affaires à l'Université Laval, après avoir obtenu un DEC en techniques de la documentation.

Ce qui frappe au premier abord dans cet ouvrage c'est la présentation claire et bien aérée. Les sections sont facilement repérables grâce à une ligne noire sur la tranche. Le contenu de chaque partie est clairement exprimé au début de chacune d'elles. La table des matières est détaillée, et l'index permet de retrouver rapidement chaque ouvrage.

Cette publication est destinée à tous les intervenants en documentation et servira aussi pour les cours sur les ouvrages de référence, que ce soit au niveau collégial ou universitaire. Nous avons remarqué avec plaisir la longue liste de titres français parus depuis le temps où nous suivions ces cours à l'université! Les gens de langue anglaise étaient alors tellement mieux pourvus d'outils de travail.

L'ouvrage se divise en quatre parties. La première traite de la documentation imprimée (monographies, périodiques, documents officiels ou ouvrages de référence) dans l'ordre des opérations de la chaîne documentaire. La deuxième partie développe les outils de travail spécifiques à la documentation non imprimée: documents audiovisuels, logiciels, jeux et jouets, disques optiques numériques. Les titres reliés à la gestion des documents administratifs et à l'archivistique sont regroupés dans la troisième partie. La quatrième partie consacrée à *L'information professionnelle courante*, présente des outils de base à consulter pour demeurer à la fine pointe de l'actualité documentaire: nouvelles technologies, repérage de l'information, nouveautés, etc.